

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉMARRAGE D'UN PROJET DE RECHERCHE ÉVALUATIVE

CONCOURS AUTOMNE 2025

Aperçu

Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Nombre d'octrois	2 octrois, dont un pour lequel les candidatures de jeunes chercheur.es seront privilégiées
Date limite pour soumettre la proposition :	7 novembre 2025
Annonce des résultats :	Décembre 2025

MISE EN CONTEXTE

L'évaluation des instruments, interventions, approches, programmes et politiques publiques joue un rôle essentiel pour soutenir les milieux de pratique et éclairer la prise de décisions publiques. Conscient de cette importance, l'IUJD propose un financement spécifique en recherche évaluative, venant ainsi combler un besoin souvent peu pris en compte par les grands organismes subventionnaires.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier à la recherche évaluative* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est de renforcer la qualité des services sociaux et de santé mentale destinés aux jeunes en difficulté et à leur famille en appuyant des projets qui visent à évaluer, valider ou mesurer l'efficacité d'instruments, d'interventions, d'approches, de programmes ou de politiques publiques déjà existants.

Les propositions soumises dans le cadre de cet appel doivent produire des connaissances clinico-scientifiques utiles pour guider les orientations et les décisions à prendre, qu'il s'agisse d'adapter,

d'améliorer l'implantation ou d'optimiser l'efficacité des pratiques actuelles. Elles doivent donc être axées sur l'évaluation de pratiques existantes ou prometteuses, et non sur la création d'innovations ou de projets pilotes.

Par « pratique », on entend tout outil clinique, système d'information clinico-administrative, intervention, approche, programme ou politique publique développé afin d'assurer des services et des soins de qualité aux jeunes en difficulté et à leur famille.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, les activités de recherche proposées peuvent consister à :

- Valider la fidélité et la validité d'un instrument d'évaluation clinique;
- Exploiter des données administratives et cliniques afin de développer des indicateurs de performance clinique;
- Évaluer l'implantation et la mise en œuvre d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une politique publique, afin de vérifier dans quelle mesure elle est appliquée « telle que prévue »;
- Évaluer les effets d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une politique publique;
- Évaluer l'efficacité d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une pratique publique, c'est-à-dire analyser le rapport entre les bénéfices obtenus et les coûts ou efforts investis.

En résumé, ce soutien financier vise à appuyer toutes formes d'activités de recherche évaluative dans les champs de pratique et d'expertise de l'IUJD.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de recherche s'inscrit dans l'un des quatre axes de [la programmation scientifique](#) de l'IUJD.
- Le ou la candidat.e collabore avec au moins un.e autre membre de l'IUJD, parmi les chercheur.es d'établissement, les chercheur.es universitaires, les chercheur.es clinicien.nes ou les APPR du Centre d'expertise.
- Le projet proposé n'est pas déjà financé par un organisme subventionnaire (ex. : CRSH, FRQ).

ATOUT

- Le projet proposé permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.
- Le projet est proposé par un.e chercheur.e ayant 7 années ou moins d'expérience dans son poste de chercheur.e (chercheur.e universitaire, chercheur.e d'établissement ou chercheur.e clinicien.ne).

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un ou deux ans, dont au moins **21 000 \$** sont destinés à **soutenir les étudiant.es de 2^e ou de 3^e cycle**. Le non-respect de ces conditions entraîne le rejet de la proposition.

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est effectué lors de l'attribution. Un deuxième versement de 70 % (24 500 \$) est versé après la réception de l'approbation éthique pour la réalisation du projet de recherche à même le financement attribué.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte doivent remplir le formulaire prévu à cet effet. L'évaluation des projets est soumise à un **seuil global de passage de 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants:

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis	50 points
	✓ Démonstration du partenariat et de l'engagement des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet	
	✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans la collecte et l'analyse des données	
	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)	20 points
	✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers	
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances et, surtout, à l'amélioration des pratiques ou politiques	10 points

Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche	10 points
	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche évaluative.	10 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Se conformer aux Règles générales communes (RGC) du Fonds de recherche du Québec, au regard des dépenses admissibles et non admissibles (voir [Section 8](#) des RGC).
- Transmettre à l'IUJD (iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) une copie des contrats octroyés aux personnes étudiantes.
- Mentionner explicitement, dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances issue du projet financé, le soutien financier reçu de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, avec l'appui du Fonds de recherche du Québec.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et en fournir une copie.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées doivent :

- Compléter le formulaire de demande de soutien financier, en cliquant sur le lien suivant : [FORMULAIRE](#)

** Dans ce formulaire, vous devez déposer:

1) **Un fichier qui respecte les règles de mise en page (ci-contre) et qui inclut :**

- **La description du projet (4 pages maximum – excluant la bibliographie):**
 - La **problématique** du projet;
 - Les **objectifs poursuivis**
 - Les **liens avec la programmation scientifique** de l'IUJD;
 - La **méthodologie (type d'analyses effectuées et leur pertinence)**;
 - En quoi le devis de recherche assure aux résultats une certaine **validité** interne ou fiabilité et, le cas échéant, externe ou possibilités de généralisation;

- L'**échancier** des activités prévues.
- Les **compétences de l'équipe** (1 page maximum)
 - En fonction des réalisations antérieures et actuelles des membres de l'équipe, en quoi ces derniers réunissent l'expertise requise à la réalisation du projet présenté (tant sur le plan théorique, méthodologique que pratique).
 - Leur rôle dans le projet.
 - S'il s'agit de nouvelles collaborations.
- La **stratégie de diffusion et de transfert des connaissances** auprès des publics ciblés par le projet et les **retombées anticipées** au regard de l'avancement des connaissances scientifiques et pour les milieux cliniques (maximum 1 ½ page).
- Les **considérations éthiques** (manière dont vous abordez les questions relatives à l'obtention du consentement, confidentialité, etc) (maximum ½ page).
- Les **estimations budgétaires** (maximum ½ page).
- La **bibliographie**.

Règles de mise en page :

- Utilisez des feuilles de 8 ½ po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- Rédigez le document à interligne simple, avec un maximum de six lignes par pouce;
- Le texte doit être présenté en utilisant la police Times New Roman et la taille des caractères doit être de 12 points;
- Les polices de caractères à chasse étroite ne sont pas permises;
- Le texte doit être en noir;
- Toutes les marges doivent être réglées à au moins ¾ po (1,87 cm);
- Ne créez pas d'hyperliens ou de signets dans votre document.

2) **Les CV du candidat.e principal.e** et des **personnes cochercheuses** (format CCV, CRSH ou FRQ).